



Etang de l'Arnel (Identifiant national : 910030163)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34323016)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030163, Etang de l'Arnel. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030163.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 726453°-1838693°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/03/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/03/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Palavas-les-Flots (INSEE : 34192)
- Commune : Villeneuve-lès-Maguelone (INSEE : 34337)

1.2 Superficie

461,21 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'Etang de l'Arnel se situe sur le littoral héraultais, entre Palavas-les-Flots et Villeneuve-lès-Maguelone. Autrefois une immense lagune méditerranéenne s'étendait de La Grande-Motte à Frontignan. Sa fragmentation d'origine anthropique a créé ce chapelet de lagunes (étangs palavasiens) dont fait parti l'Arnel. D'une superficie d'environ 640 hectares, il est entouré à l'est, au sud et à l'ouest par d'autres lagunes méditerranéennes, par le canal du Rhône à Sète, le Lez et la Mosson. L'Etang de l'Arnel n'est donc pas directement en communication avec la mer. Au nord, son environnement immédiat se compose de quelques sansouïres et prés salés et de la plaine agricole de Maurin.

La chasse (au gibier d'eau) et la pêche (Anguille) constituent les principales activités traditionnelles se déroulant dans la ZNIEFF. La fréquentation touristique massive épargne l'étang lui-même, mais pas sa périphérie (sentiers équestres et pédestres, tourisme fluvial avec le Canal du Rhône à Sète).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone humide protégée par la convention de Ramsar

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Poissons - Oiseaux - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe la zone lagunaire de l'Arnel. Les berges au nord-ouest, formant une avancée dans la plaine jusqu'à la route, sont les seules terres émergées incluses dans la ZNIEFF. Ailleurs, le périmètre correspond à la limite d'envahissement par les eaux. L'île d'Esclavon forme une enclave au sud-ouest de la ZNIEFF.

Les limites sont matérialisées par des axes routiers comme la D 185 au nord, la D 185E2 à l'ouest, ou des axes fluviaux comme le Canal du Rhône à Sète au sud.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'intérêt écologique de l'étang de l'Arnel, qui fait partie du grand ensemble lagunaire languedocien, est reconnu à travers divers classements dont les retombées portent notamment sur la protection et la gestion : site classé, réseau Natura 2000.

Il est aussi, en partie, une réserve de chasse maritime depuis 1973.

Plusieurs études et actions sont réalisées ou en projet sur le milieu lagunaire afin de le réhabiliter et de le valoriser : Document d'Objectif des étangs palavasiens (DOCOB) et Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Lez-Mosson-Etangs palavasiens (SAGE).

L'état de conservation de cette lagune est globalement mauvais en raison d'une forte eutrophisation (enrichissement excessif en nutriments, azote et phosphore notamment). Plusieurs conséquences de ce mauvais état peuvent être observées :

- eaux turbides et opaques ;
- prolifération de macro-algues opportunistes (*Cladophora* spp., *Enteromorpha* spp., *Ulva* spp., *Monostroma* spp. par exemple) ;
- phénomène d'anoxie (« malaïgue ») récurrent ;
- développement croissant de l'annélide envahissant, *Ficopomatus enigmaticus* appelé couramment le « Cascaïl » ;

Les principales menaces pour le patrimoine de la ZNIEFF concernent les rejets domestiques et agricoles, les ruissellements urbains et routiers. Par exemple, les rejets de la station d'épuration de Villeneuve-lès-Maguelone, fonctionnant par lagunage naturel se font toujours dans la lagune. La décharge du Thôt au nord a longtemps contribué à la pollution du site lors de son exploitation dans les années 70-80, et aujourd'hui, malgré une sécurisation du site de stockage par un canal de ceinture qui récupère les lixiviats, des doutes persistent quand à sa réelle étanchéité en période pluvieuse.

La tendance naturelle de comblement de la lagune est accentuée par l'ensemble des aménagements qui ont été réalisés sur la Mosson en amont (calibration...) et en aval (seuil de l'Arnel) et qui entraînent une augmentation des apports sédimentaires dans la lagune lors des épisodes pluvieux importants.

La préservation de ce patrimoine naturel consistera en une reconquête progressive de la qualité de l'eau du bassin versant, par la réduction notamment des apports de nutriments et de polluants chimiques. Il s'agira notamment de prendre en compte les aspects de qualité de l'eau dans les futurs aménagements sur le bassin versant (infrastructures routières, amélioration de l'épuration des eaux usées domestiques...) et de limiter l'urbanisation. Il faudra notamment proscrire toute nouvelle urbanisation sur les berges (même par des habitations dites « légères » ou des cabanes) et espaces proches de l'étang (zone tampon à conserver). Il est également important d'améliorer la circulation des eaux (par l'entretien des ouvrages de communication). Enfin, pour conserver les espèces associées aux prés salés, il est nécessaire de maintenir le pâturage équin pratiqué sur ce site.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 Terrains en friche et terrains vagues				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	199335	<i>Phoenicopterus roseus</i> Pallas, 1811	Flamant rose	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2009
	3116	<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Avocette élégante	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2009
Phanérogames	109126	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	Queue-de-souris naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jérémie BARRET, CEN L-R, CBNMP				2005
	117918	<i>Romulea ramiflora</i> Ten., 1827	Romulée ramifiée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2005
	130673	<i>Zostera marina</i> L., 1753	Zostère maritime, Varech des bords de mer, Varech marin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNMP				
	130680	<i>Zostera noltii</i> Hornem., 1832	Varech de Nolti, Zostère naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNMP				
Poissons	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	68833	<i>Atherina boyeri</i> Risso, 1810	Joël, Athérine	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	69616	<i>Diplodus annularis</i> (Linnaeus, 1758)	Sparailon	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	70142	<i>Gobius niger</i> Linnaeus, 1758	Gobie noir	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	70554	<i>Platichthys flesus</i> (Linnaeus, 1758)	Flet d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	70284	<i>Pomatoschistus microps</i> (Krøyer, 1838)	<i>Gobie tacheté</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	70287	<i>Pomatoschistus minutus</i> (Pallas, 1770)	<i>Gobie des sables,</i> <i>Bourgette,</i> <i>Gobie buhotte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	363606	<i>Salaria pavo</i> (Risso, 1810)	<i>Blennie paon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	69034	<i>Syngnathus abaster</i> Risso, 1827	<i>Syngnathe de lagune,</i> <i>Syngnathe de rivière</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3116	<i>Recurvirostra avosetta</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	199335	<i>Phoenicopterus roseus</i> <i>Pallas, 1811</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNMP		
	CEN LR, CSRPN L-R		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Jérémie BARRET, CEN L-R, CBNMP		
	M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP		
	Xavier Rufay, CEN LR		